



QUI DOIT PAYER LA MAISON DE RETRAITE

Par **polof59**, le **13/09/2020** à **09:43**

Mon beau père (84 ans) remis depuis 8 ans avec une compagne chez qui il loge depuis le décès de son épouse a de gros problèmes de santé à tel point que sa compagne envisage de ne plus vouloir s'en occuper ayant elle meme de santé. Mon beau père a deux enfants le fils qui vit à deux kilomètres du beau père qui ne s'est jamais occupé de lui, et mon épouse sans emploi qui n'a pas eu de nouvelles du frère depuis plus de 10 ans, on n'a meme pas son numéro de téléphone

Je voudrai savoir qui doit payer la maison de retraite sachant que moi le beau fils je suis endetté et que ma maison est trop petite pour accueillir le beau père, j'ai moi meme deux adolescents quels sont mes droits en tant que beau fils vais devoir travailler pour payer une maison de retraite à un beau père qui ne nous a jamais aidé financièrement, je précise qu'il a une maison qu'il n'a jamais voulu vendre pour ne pas déplaire à sa cousine (dans la meme cour), elle tombe en ruine

Doit t-on refuser l'héritage si maigre soit il (20000 euros si sa compagne n'a pas tout croqué), pouvez vous nous éclairer

Merci d'avance